



DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE SUR LES FONDS D'INTERVENTION 2025

ASSOCIATION :

*Vous ne devez remplir cette fiche que si la demande de subvention correspond à **une action spécifique** que vous souhaitez organiser dans l'année.*

DESCRIPTIF DE L'ACTION - PRÉSENTATION DU PROJET (Si possible, joindre un programme détaillé)

.....
.....
.....

BUDGET PRÉVISIONNEL

DÉPENSES	MONTANT En € arrondi	RECETTES	MONTANT En € arrondi
60- Achats - Total		70- Prestations	
- Denrées diverses		71- Ventes de produits	
- Autres fournitures		72- Produits immobiliers	
61- Services extérieurs : Total		74- Subventions d'exploitation Total	
- Locations		- Plouhinec	
- Assurances		- Conseil Départemental	
62- Autres services extérieurs : Total		- Conseil Régional	
- Rémunération d'intermédiaire		- Etat	
- Publicité, Frais postaux, Télécommunication		- Autres Subventions	
- Transport, déplacements, missions		75- Autres produits gestion courante	
63- Impôts et taxes		76- Produits financiers : Total	
64- Charges de personnel : Total		- Nature :	
- Salaires et charges		77- Produits exceptionnels	
65- Autres charges courantes : Total			
.....			
TOTAL	 €	TOTAL	 €

Au regard du budget de l'action, l'association sollicite une subvention exceptionnelle de€

Toute subvention attribuée sur les fonds d'intervention est soumise obligatoirement à l'examen du bilan de l'action.

Pour cela, il convient de transmettre le bilan moral et financier **dans le mois qui suit l'action.**